



**« 17<sup>ème</sup> déjeuner du Club des DRH des entreprises  
signataires de la charte entreprise-territoire »**

Plaine Commune Promotion

Lundi 2 février 2009

Ordre du jour : « Les partenariats universités-entreprises »

Animateur : Edouard de PENGUILLY, PDG de DCF

Participants :

- Edouard de PENGUILLY, DCF
- Julie SAVOYEN, DCF
- Jean-Louis BLOT, SPIE Ile-de-France Nord Ouest
- Nunzio MABELLINI, ALCATEL-LUCENT
- Sébastien RONDOF, ALSTOM POWER SERVICE
- Christian FRAISSE, Banque Populaire Rives de Paris
- Pascal MARCEAU, Banque Populaire Rives de Paris
- Jean-Yves MOY, Banque Populaire Rives de Paris
- Gérard DUCARRE, EDF Cap Ampère
- Daniel RAPOSO, FIPS
- Jérôme BURTHÉRET, GENERALI
- Laurence BRETON-KUENY, Groupe AFNOR
- Arielle PELTIER, Groupe AFNOR
- Yvan MARGUIER, IMCD France SAS
- Sandra ARNOLDI, IMCD France SAS
- François-Xavier HUARD, association "Nos quartiers ont des talents"
- Daniel TONDRE, PPDC La Poste
- Danielle DUBRAC, SABIMMO
- Georges de ROMEMONT, SAINT-GOBAIN DEVELOPPEMENT
- Marie-Christine PARENT, SAINT-GOBAIN RECHERCHE
- Pascal BINCZAK, Université Paris 8
- Chloé LEMEUNIER, Université Paris 8
- Marie-Louise AZZOUG, Université Paris 8
- Jean-Loup SALZMANN, Université Paris 13
- Jean-Claude PIAT, Université Paris 13
- Antonio PISCHEDDA, Université Paris 13
- Joseph CERRATO, Université Paris 13
- Christelle GAGU, Université Paris 13
- Alix MEYER, Pôle emploi Stade de France
- Mireille DUNEZ, Plaine Commune
- Charlotte SIMON, Plaine Commune
- Jean-Baptiste ROFFINI, Plaine Commune
- Laure HOUPERT, Plaine Commune

## 1. Introduction

→ Edouard de PENGUILLY

E. de PENGUILLY indique que Plaine Commune concentre sur son territoire un pôle de recherche et de formation pluridisciplinaire majeur en Ile de France, rassemblant plus de 40 000 étudiants à Paris 8 et à Paris 13, 1500 enseignants/chercheurs et 70 laboratoires de recherche.

Il rappelle les principaux axes dans la loi d'autonomie des universités de 2007 en lien avec le thème de la réunion :

- ❖ Le service public de l'enseignement supérieur a une nouvelle mission : « l'orientation et l'insertion professionnelle ».
- ❖ La possibilité pour les universités de créer des fondations : universitaires, non dotées de la personnalité morale, ou partenariales, dotées de la personnalité morale, et qui peuvent être créées en partenariat avec des entreprises.

## 2. Les actions développées par Paris 13 en direction des entreprises

→ Jean-Loup SALZMANN, Président de Université Paris 13

### L'Université Paris 13 en quelques chiffres :

- ❖ 21 000 étudiants
- ❖ Offre de formation : sciences humaines et sociales, sciences-technologie-santé, culture et communication, droit-économie-gestion, arts-lettres-langues.
- ❖ 30 Masters
- ❖ 20 Licences et 21 Licences professionnelles
- ❖ 15 DUT
- ❖ 400 doctorants
- ❖ 32 laboratoires de recherche et 2 écoles doctorales

M. SALZMANN rappelle que l'Université Paris 13, riche d'une offre de formation pluridisciplinaire, est historiquement attachée aux entreprises, futurs employeurs des étudiants.

Le partenariat avec les entreprises est présent à différents niveaux :

> L'insertion professionnelle des étudiants : la loi Pécresse a rendu obligatoire la création de BAIP<sup>1</sup> au sein des Universités, or cette structure existait déjà à Paris 13. Le BAIP a pour fonction d'impulser et de mettre en œuvre des actions favorisant l'insertion professionnelle des étudiants (diffusion des offres de stages en entreprise et des offres d'emploi, accompagnement des étudiants, organisation de rencontres professionnelles entre étudiants et entreprises, etc.).

> L'intervention de professionnels : les formations technologiques (IUT), scientifiques (Institut Galilée) ou juridiques sont friandes de professionnels qui interviennent dans le cursus de manière régulière ou ponctuelle.

> L'alternance : de plus en plus de formations sont ouvertes en alternance. M. SALZMANN fait état d'une réelle demande des entreprises.

> La VAE : le service de la formation continue possède une cellule VAE qui est accessible aux salariés des entreprises (cadres et non cadres).

> Le parrainage d'étudiants : Paris 13 signera prochainement une convention partenariale avec l'association « Nos quartiers ont des talents » pour le parrainage de jeunes diplômés à partir de bac +4 issus des quartiers de la politique de la ville par des cadres d'entreprise.

---

<sup>1</sup> Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle

> La création d'une fondation : les statuts ont été déposés mais ne sont pas encore votés. Cette fondation aura une base territoriale.

> L'organisation de forums étudiants-entreprises : après une première édition en octobre 2008, Paris 13 organisera de nouveau à l'automne 2009 une rencontre pour mettre en relation plusieurs dizaines d'entreprises et des jeunes diplômés de bac +2 à bac +5 pour de l'emploi, des stages et de l'alternance.

> La signature de conventions partenariales avec des entreprises du territoire : GENERALI, BNP PARIBAS, VédiorBis, Gaz de France, diverses PME, etc. M. SALZMANN rappelle qu'il plaide pour que les étudiants à l'issue de leur cursus reste sur le territoire.

### **3. Les actions développées par Paris 8 en direction des entreprises**

→ Pascal BINCZAK, Président de l'Université Paris 8

#### **L'Université Paris 8 en quelques chiffres :**

- ❖ 22 500 étudiants
- ❖ Offre de formation : arts, lettres, langues, sciences humaines et sociales, communication, informatique, etc.
- ❖ 75 Masters
- ❖ 31 Licences et 7 Licences professionnelles
- ❖ 5 DUT
- ❖ 2000 doctorants
- ❖ 42 laboratoires de recherche et 5 écoles doctorales

Le Président de Paris 8 rappelle la pluri et l'interdisciplinarité des formations proposées : sciences humaines et sociales, filières artistiques, sciences et technologies, etc. L'insertion professionnelle a été inscrite comme 3<sup>ème</sup> mission de l'Université dans le cadre de la loi Pécresse, mais cette mission ne pourra pas être menée à bien sans le soutien des entreprises. L'Université n'a pas forcément tous les moyens d'assurer seule, c'est un défi que tous les partenaires impliqués doivent relever ensemble.

Le partenariat avec les entreprises est présent à différents niveaux :

> Les actions de professionnalisation, dans le cadre des licences par exemple : conférences métiers avec des professionnels, visites d'entreprise, stages de 3 à 6 mois en entreprise.

> Les offres de stage : diffusion, mise à jour et positionnement de candidats à travers le dispositif « Réso 8 ».

> L'intégration de modules autour du projet professionnel de la L1 à la L3 (travail sur le CV, la lettre de motivation, l'expression orale).

> La future création d'une fondation universitaire ou partenariale qui permettra le financement de bourses pour les étudiants.

> Le parrainage d'étudiants : une convention avec l'association « Nos quartiers ont des talents » est à l'étude.

> Les nombreuses relations dans le domaine de la recherche : conventions avec ALCATTEL-LUCENT, THOMSON R & D, etc., « Café d'avenir (rencontre entre DRH et doctorants).

> Un projet de convention cadre « Un étudiant, une entreprise » pour formaliser les relations.

#### 4. Présentation du partenariat entre GENERALI et Paris 13

→ Jérôme BURTHÉRET, Responsable Ressources Humaines à GENERALI

GENERALI est implantée à Saint-Denis depuis décembre 2003 avec plus de 3500 salariés. Au départ, le rapprochement avec les filières de recrutement du territoire, notamment celles ouvertes à l'alternance comme le Master Pro Banque et Assurance de Paris 13, s'est davantage inscrit dans une logique « opportuniste » que dans un véritable projet RH.

Ce n'est plus le cas aujourd'hui. GENERALI développe une politique d'égalité des chances, avec pour objectif l'intégration professionnelle de profils diversifiés d'où la nécessité de travailler des partenariats en amont des embauches (accueil de stagiaires, d'apprentis, interventions en cours de professionnels, échanges avec des chercheurs, etc.).

GENERALI a souhaité nouer un partenariat fort avec Paris 13 : convention avec l'UFR d'ECO-GESTION pour le Master Banque et Assurance, création d'une Licence professionnelle Assurance avec l'IUT de Villetaneuse ; etc. J. BURTHÉRET considère qu'il s'agit de premiers résultats qu'il est nécessaire d'amplifier. En effet sur les 85 stagiaires école accueillis par an, 15 viennent de Paris 13 ; sur les 200 apprentis accueillis par an, 15 viennent de Paris 13. Ces chiffres peuvent encore être améliorés.

#### 5. Présentation du partenariat entre ALCATEL-LUCENT et Paris 8 dans le cadre du Master Technologies et Handicap

→ Nunzio MABELLINI, RH University à ALCATEL-LUCENT

M. MABALLINI rappelle en préambule que son entreprise a signé en 2006 un Accord interne pour l'insertion professionnelle des personnes handicapées, notamment via l'utilisation des nouvelles technologies. Pour ce faire, ALCATEL-LUCENT a souhaité engager des actions en faveur de l'accessibilité numérique, en participant et/ou en développant des produits et services facilitant l'accès à l'emploi ou à la formation des personnes handicapées.

C'est dans ce cadre que l'entreprise s'est rapprochée du Master Technologies et Handicap de Paris 8 qui vise l'enseignement et la recherche appliquée en technologies pour l'intégration socio-économique des personnes handicapées physiques et sensorielles.

Une convention partenariale a été signée fin 2008 entre les deux parties et a identifié plusieurs projets d'étude et de recherche du Master qui pourraient être testés et évalués auprès de salariés de l'entreprise, en situation de handicap. Le premier budget alloué concerne un projet lié à la surdité. Ce projet a pour objectif de développer un système de traduction du français parlé vers la LFS (Langue de Signe Française). Plusieurs projets pourront être développés dans le cadre de cette convention.

#### 6. Tour de table

G. DUCARRE explique que **EDF Cap Ampère** est en relation avec Paris 13 dans le cadre du dispositif de la VAE. En effet, tous les deux ans, l'entreprise organise des formations « pro cadre » pour faire évoluer des agents de maîtrise vers des postes de cadre. Ce dispositif fonctionne bien.

Sur le champ du handicap, l'entreprise a mis en place un « Diversity Day » (information, sensibilisation, etc.) ; une palette sensorielle financée avec le concours de l'Office de Tourisme Intercommunal est disponible sur le site.

D. DUBRAC rappelle que la **CCIP 93** a une mission d'accompagnement auprès des entreprises, l'enseignement en fait partie d'où la mise en place d'écoles et de formations ad hoc. La CCIP 93 a

signé une convention avec Paris 8 et Paris 13 pour la mutualisation de leurs efforts en matière de formation et d'insertion.

J-Y MOY de la **Banque Populaire Rives de Paris** explique que l'entreprise couvre une large zone géographique en Ile de France (de l'Oise au sud Essonne) et donc plusieurs territoires universitaires. L'alternance est largement utilisée au sein de l'entreprise dans le cadre de formations bac + 2 (BTS), bac +3 (licences professionnelle) et bac +4/+5 (Master 1 et 2). L'entreprise accueille en 2009, entre autre, 10 apprentis de Paris 13 en Master Banque.

M. MOY indique que les agences accueillent régulièrement en stage des étudiants de Paris 13 inscrits en Licence professionnelle (une dizaine par an).

Selon J. CERRATO, Directeur de l'**IUT de Villetaneuse** (Paris 13), une meilleure circulation de l'information entre les besoins des entreprises et les formations universitaires est nécessaire, notamment pour les métiers très spécifiques.

G. de ROMEMONT indique que plusieurs filiales du Groupe **SAINT-GOBAIN** sont présentes sur le territoire de Plaine Commune, notamment des filiales liées au pôle Distribution qui pourraient prochainement se rapprocher de Paris 8.

M.C PARENT indique que **SAINT-GOBAIN RECHERCHE** cible pour ses recrutements une population de chercheurs (80% de docteurs dont la plupart sont recrutés en école d'ingénieur) et des techniciens de niveau bac +2/+3. L'entreprise accueille des stagiaires ingénieurs de l'Institut Galilée. Pour les techniciens, elle rencontre des difficultés pour trouver des bons profils d'où l'utilisation de l'alternance et des stages dans une logique de pré recrutement pour détecter les futurs collaborateurs.

S. RONDOP indique que parmi les salariés d'**ALSTOM POWER SERVICE** 80% sont des itinérants, une spécificité lourde à gérer. L'entreprise a pris contact dans le cadre du forum des formations post-bac organisé en janvier dernier avec l'IUT de Villetaneuse pour étudier l'opportunité de collaborations, notamment avec le DUT Génie mécanique. Il s'agit dans un premier temps de repérer toutes les formations intéressantes pour l'entreprise afin d'accueillir davantage de stagiaires issus de Paris 13.

\* \*  
\*

Prochain déjeuner du Club des DRH :

**Mardi 7 avril 2009 à 11h45**

Dans les locaux de Plaine Commune à Saint-Denis

**Thème : « Pourquoi et comment favoriser la qualification des collaborateurs par la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE) ? »**